

Techniques d'expression L2 GP/GPM

Le compte Rendu, CR.

Pendant vos études, puis dans votre vie professionnelle, vous serez obligés de rédiger différents documents comme le compte rendu, CR.

C'est quoi ?

Le compte rendu est un document qui rapporte de la manière la plus objective possible des faits, des activités, des propos échangés lors d'un travail (comme les Travaux Pratiques, TP), lors d'une réunion...

Pourquoi ?

L'objectif premier du compte rendu (CR) : garder une trace écrite d'un travail (du TP par exemple), d'une réunion, d'une conférence, d'un groupe de travail, etc. à laquelle chaque participant peut se référer en cas de contestation ou de doute...

Le CR sert à :

- dégager les informations essentielles,
- éliminer les informations secondaires,
- reformuler avec ses propres mots / ne pas faire du « copier-coller » de phrases prises dans le texte d'origine...

Quand ?

Le premier compte-rendu que vous aurez à rendre est celui des travaux pratiques puis, plus tard, d'un stage, d'une réunion..

Quel que soit le cas un CR respectera sensiblement toujours la même structure décrite ci-dessous.

Pour Qui ?

Pour vos évaluateurs/enseignants, puis plus tard vos collègues et responsables.

Comment ?

La rédaction du compte rendu suit les étapes suivantes :

- **Introduction** : présenter brièvement l'information principale du document.
- **Plan** : l'ordre logique des informations sélectionnées selon le travail effectué ou les étapes de la réunion,
- **Conclusion** : elle est optionnelle, parfois elle est nécessaire pour recentrer le compte rendu sur l'essentiel, parfois elle est superflue si elle ne fait que répéter ce qui est déjà dit clairement auparavant.

Par exemple, la structure d'un CR de travaux pratiques, TP, comprend :

- un titre,
- une introduction,
- une partie théorique si nécessaire
- une description d'une expérience,
- les résultats et interprétations
- une conclusion.

Remarques : Tout schéma, tableau, etc. devra comporter une légende numérotée à laquelle vous ferez référence. N'oubliez pas d'indiquer les grandeurs mesurées (unités de mesure, grossissement des observations microscopique, etc.)